

## Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique - année 2017

28/02/2017

« Afin d'accompagner les employeurs publics dans l'exercice leurs responsabilités, tous les leviers d'action et tous les acteurs de la prévention et du dialogue social doivent être mobilisés, leurs retours d'expérience, capitalisables et duplicables, permettant de professionnaliser et de faire progresser la communauté de travail sur ces questions sensibles ». Ce guide a vocation à informer et à accompagner tant les employeurs, les services de ressources humaines et les acteurs de la prévention, que les agents victimes ou témoins de violences et de harcèlement.

« Après avoir précisé le cadre de la protection due aux agents tel que défini par le statut général de la fonction publique, le guide rappelle les règles, acteurs et outils de la prévention, et développe les moyens d'action pour intervenir en cas de harcèlement et de violences. Les retours d'expérience qu'il comporte, provenant des trois versants de la fonction publique, montrent comment agir face aux violences et au harcèlement, et rappellent, s'il en était besoin, que ces agissements sont inacceptables et doivent être combattus avec la plus grande fermeté ».